



DEMANDE D'INSCRIPTION D'UN MATÉRIEL PERMETTANT DE DIMINUER LA DÉRIVE DE PULVÉRISATION DES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES

Articles 14 et 14-2 de l'arrêté interministériel du 4 mai 2017 relatif à la mise sur le marché et à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et de leurs adjuvants visés à l'article L. 253-1 du Code Rural et de la Pêche Maritime

cerfa
N° 12678*04

Formulaire Cerfa à envoyer accompagné des pièces justificatives par courriel au Bureau des intrants et du biocontrôle : bib.sdspv.dgal@agriculture.gouv.fr

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

N° SIRET :

Raison sociale :

Adresse de l'établissement :

Complément d'adresse :

Code postal : Commune :

Pays :

COORDONNÉES DU DEMANDEUR

Nom :

Prénom :

Téléphone fixe : ()
(indicatif)

Téléphone portable : ()
(indicatif)

Courriel :

IDENTIFICATION ET DESCRIPTION DU MATÉRIEL

Type d'équipement :

Marque commerciale :

Modèle :

Identification (plaque CE) ou tout autre moyen permettant d'identifier distinctement le matériel :

Nom du signataire de la demande :

Prénom :

Fonction :

Fait le / /

Signature :

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION
À L'USAGE DU MINISTÈRE CHARGÉ DE L'AGRICULTURE – NE RIEN INSCRIRE DANS CETTE SECTION

N° DOSSIER : _____

DATE DE RÉCEPTION : |_|_|/|_|_|/|_|_|_|_|